

07-APR-2010

2007-2176

HERCON®

DISRUPT MICRO-FLAKE® VBN

Anti-agrégation du scolyte

Générateur à émission lente

HERCON DISRUPT MICRO-FLAKE VBN anti-agrégation du scolyte est une phéromone dont la formulation à libération contrôlée est destinée à réduire l'incidence d'une attaque en zone boisée par certains scolytes. Il faut utiliser de l'équipement modifié autant pour l'application aérienne que celle au sol.



ATTENTION POISON
ATTENTION – IRRITE LES YEUX

GARANTIE: Verbenone.....15,33%

Avertissement, contient l'allergène soja

COMMERCIAL

**NO D'HOMOLOGATION 29520 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

CONTENU NET: 1-20 Kg

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Fabriqué aux États-Unis par
Aberdeen Road Company d/b/a
HERCON ENVIRONMENTAL
P.O. Box 435
Emigsville, PA 17318
(717) 764-1192

HERCON®

DISRUPT MICRO-FLAKE® VBN
Anti-agrégation du scolyte

MODE D'EMPLOI

Ce produit est un outil de contrôle efficace pour certains scolytes sur le pin. L'ingrédient actif, verbénone, est une phéromone d'anti-agrégation qui lorsqu'elle est appliquée sous la forme de 'Micro-Flake' peut donner une protection aux arbres hôtes sensibles contre les scolytes. Utiliser dans les zones boisées où l'on retrouve le pin vrillé (*Pinus contorta*), le pin à bois lourd (*Pinus ponderosa*), le pin blanc (*Pinus albicaulis*), le pin de Banks (*Pinus banksiana*) et tout autre pin qui peut être un hôte de certains scolytes comme le dendroctone du pin pondérosa (*Dendroctonus ponderosae*), et du dendroctone rouge de l'épinette (*Dendroctonus valens*). Utiliser dans des endroits comme la forêt, les zones résidentielles, municipales et à couvert végétal; les zones récréatives comme les terrains de camping, les terrains de golf, les parcs et leurs sentiers; les arbres décoratifs, les forêts de plantation d'arbres d'ombrage, les brise-vent, les droits de passage et toute autre servitude. Surveiller pour des infestations au moyen de pièges à entonnoirs multiples avec des appâts appropriés pour les scolytes. Il est préférable de faire l'application par ou sous la supervision d'une personne qualifiée afin de s'assurer que l'application est faite de la bonne manière et au bon taux.

MÉTHODE D'APPLICATION: Ne pas ouvrir les sacs avant d'être prêt à les utiliser. Ne pas se servir d'Hercon Disrupt Micro-Flake VBN provenant de sacs endommagés, perforés ou non scellés. Appliquer ce produit seulement avec de l'équipement au sol ou aérien modifié et approuvé par Hercon. Il est recommandé d'utiliser quatre (4) pièces d'équipement pour cette application : un hydrosemoir modifié ou un souffleur tel que l'ARENA TURBO-TAC pour les applications au sol et les contenants Hercon pour les avions à voilure fixe, et un épandeur d'engrais pour les hélicoptères et les avions à voilure fixe.

ARBRES INDIVIDUELS: Appliquer 100 g de Hercon Disrupt Micro-Flake VBN (15 g de verbenone) par arbre individuel pour une application par saison. Utiliser un hydrosemoir ou souffleur modifié de Hercon pour arroser les arbres individuels jusqu'à une hauteur de 7 mètres avec un mélange qui inclut un adhésif inerte (comme le Micro-Tac), Hercon Disrupt Micro-Flake VBN, un agent épaississant (comme le Micro-Thic) et de l'eau pour garder les flocons sur l'écorce de l'arbre ou toute autre partie de la plante.

ZONES BOISÉES: Appliquer 2,4 kg à 8,2 kg de Hercon Disrupt Micro-Flake VBN (375-1250 g de verbenone) par hectare pour une application par saison.

Équipement au sol: Pour le traitement de petites zones forestières ou terrains de camping – utiliser le souffleur modifié pour disperser les flocons sans l'utilisation d'un adhésif.

Équipement aérien: Mettre le Hercon Disrupt Micro-Flake VBN dans les trémies appropriées installées sur l'avion ou l'hélicoptère. Arroser le Hercon Disrupt Micro-Flake VBN sur le sommet des arbres tout en permettant au produit de descendre et de passer au travers de la cime. Hercon Disrupt Micro-Flake VBN peut être appliqué avec ou sans l'adhésif selon la zone et le type de groupement végétal.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:

Ne pas contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou par l'élimination des déchets. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques sont favorables à la production de dérive provenant des zones traitées. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Le personnel doit porter un appareil respiratoire approprié, des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison, des lunettes protectrices ou un écran facial, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes lors du chargement, de l'application, du nettoyage et de la réparation de l'équipement. Dangereux si avalé ou absorbé par la peau. Provoque une irritation modérée des yeux. Éviter d'inhaler/de respirer la poussière ou les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Ne pas ouvrir l'enveloppe protectrice du sac avant d'être prêt à l'utiliser. Ne pas appliquer directement sur l'eau. Ne pas contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou par l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Appliquer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans un endroit sec et frais.

ÉLIMINATION 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

HERCON® et DISRUPT MICRO-FLAKE® sont des marques enregistrées d'Aberdeen Road Company.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))